

FESTIVAL FRANCE OCR



14 & 15 Mai 2022 – CAP'DECOUCVERTE

Règlement

Le Festival France OCR est organisé par Crazy Run. Il aura lieu les 14 & 15 Mai 2022.

Il s'agit d'un week-end de courses à pied regroupant plusieurs formats pour satisfaire le plus grand nombre (Kids 7 à 15 ans , adultes pour des parcours de 7 et/ou 12 kilomètres et un challenge Ninja). Ces différents parcours comportent des « obstacles » du type « parcours aventure ».

Le Festival France OCR est ouvert au grand public et convient particulièrement à la recherche du dépassement de soi.

Conditions de participation

Les courses sont ouvertes à tous, affiliés ou non à une fédération sportive.

De par les obstacles mis en place et le dénivelé naturel, le Festival France OCR requiert une bonne condition physique de base.

Tout participant doit avoir au moins 16 ans pour prendre part aux formats adultes du Festival France OCR.

Cependant, un coureur âgé de moins de 18 ans le jour de la course ne pourra participer que s'il fournit une autorisation parentale et un certificat médical datant de moins d'un an.

Le certificat médical ou une licence FFA seront aussi nécessaires pour les participants adultes.

Le certificat et/ou autres documents seront déposer en ligne via le formulaire d'inscription chez notre partenaire Adeorun.

Ces documents seront conservés par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident.

Sans ces documents en possession des organisateurs, le participant ne pourra pas prendre part à la ou les course(s).

Les parents inscrivant leur(s) enfant(s) au format Kids du Festival France OCR (7-15 ans) engagent d'office leur responsabilité. Conscients que ce type de course à pied comporte des risques, ils s'engagent à ne pas mener des actions à l'encontre de l'organisation.

En fonction des contraintes sanitaires du moment, les participants devront respecter et présenter les documents requis sur place pour pouvoir entrer sur le site du Festival France OCR, sous peine de se voir refuser l'accès au site de l'événement.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à partir du dimanche 6 février 2022 à 20h00.

Dernière limite pour vous inscrire, sur place le jour de l'événement en fonction des places encore disponibles.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement par l'organisateur pour quelque motif que ce soit.

Aucun dossard ne peut être cédé à une autre personne sans l'autorisation de l'organisation et il est strictement interdit de courir sous le nom de quelqu'un d'autre.

Toute personne cédant son dossard à une tierce personne sans l'aval de l'organisation sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident et face à ce type de situation.

Toutefois, nous donnons l'option lors de l'inscription de contracter une assurance annulation au prix de 5€.

Les participants ayant choisi cette option pourront jusqu'au 6 mai 2022 à 23h59 demander à se faire rembourser sans aucun justificatif.

Après cette date, l'assurance annulation sera terminée. Un participant n'ayant pas souscrit l'assurance annulation, n'aura pas la possibilité de se voir rembourser.

Une puce électronique est obligatoire et sera remise à chaque participant des vagues de départ « élite ». Celle-ci devra obligatoirement être restituée en fin d'épreuve dès la ligne d'arrivée ; la non restitution de votre puce entraînera une facturation de celle-ci.

La puce électronique pour le chronométrage se fera sur base d'un contrôle de l'identité des participants inscrits.

L'absence de preuve d'identité formelle entraînera la non-remise de la puce et par conséquent, l'exclusion du

participant inscrit à la course.

Les participants n'étant pas en vague élite ne recevront pas de puce électronique.

Toutes les inscriptions doivent être effectuées via le site des inscriptions du Festival France OCR :

<https://festivalocr.com>.

Important : Toutes les informations générales concernant votre dossier seront régulièrement mises à jour sur l'espace d'inscription Adeorun.

Cependant, lors de votre inscription, veuillez particulièrement à donner une adresse mail correcte.

En effet, c'est le seul moyen pour nous de vous contacter en cas de problème ou pour vous adresser des infos personnelles.

Tarifs des inscriptions

Les tarifs d'inscriptions aux épreuves du Festival France OCR sont les suivants :

- Distance 7km Loisir
6 février 2022 20h00 au 13 février 2022 23h59 : 20€ par personne
14 février 2022 au 28 février 2022 23h59 : 25€ par personne
1^{er} mars 2022 au 10 Avril 2022 à 23h59 : 30€ par personne
11 avril jusque sur place : 35€ par personne
- Distance 7km Elite
6 février 2022 20h00 au 13 février 2022 23h59 : 35€ par personne
14 février 2022 au 28 février 2022 23h59 : 40€ par personne
1^{er} mars 2022 au 10 Avril 2022 à 23h59 : 45€ par personne
11 avril jusque sur place : 50€ par personne
- Distance 12km Loisir
6 février 2022 20h00 au 13 février 2022 23h59 : 30€ par personne
14 février 2022 au 28 février 2022 23h59 : 35€ par personne
1^{er} mars 2022 au 10 Avril 2022 à 23h59 : 40€ par personne
11 avril jusque sur place : 45€ par personne
- Distance 12km Elite
6 février 2022 20h00 au 13 février 2022 23h59 : 45€ par personne
14 février 2022 au 28 février 2022 23h59 : 55€ par personne
1^{er} mars 2022 au 10 Avril 2022 à 23h59 : 65€ par personne
11 avril jusque sur place : 70€ par personne
- Kids (7 à 15 ans)
6 février 2022 20h00 au 13 février 2022 23h59 : 5€ par personne
14 février 2022 au 28 février 2022 23h59 : 8€ par personne
1^{er} mars 2022 au 10 Avril 2022 à 23h59 : 10€ par personne
11 avril jusque sur place : 12€ par personne
- Challenge Ninja
6 février 2022 20h00 au 13 février 2022 23h59 : 10€ par personne
14 février 2022 au 28 février 2022 23h59 : 15€ par personne
1^{er} mars 2022 au 10 Avril 2022 à 23h59 : 20€ par personne
11 avril jusque sur place : 25€ par personne

Il sera possible pour les participants de bénéficier de 5€ de réduction en cumulant 2 formats (exclu la Kids) et 10€ de réduction en cumulant 3 formats (exclu la Kids)

Programme du week-end

Programme du vendredi 13 mai :

à minuit , début du Bootcamp by Seals format 36h (niveau 4/5)

Informations sur <https://www.facebook.com/bootcampseals>

Programme du samedi 14 mai :

à 10h, début du Bootcamp by Seals format 12h (niveau 3/5)

à 11h : début du Bootcamp by Seals format Kids format 8h

à partir de 11h : 7km obstacles format élite

à partir de 13h : 7km obstacles format loisir

à partir de 16h : 1km obstacles format Kids

à partir de 19h : challenge ninja + animations musicales

Programme du dimanche 15 mai :

à partir de 9h : 12km obstacles format élite

à partir de 10h : 12km obstacles format loisir

Accueil des participants

L'accueil des participants se tiendra dans le hall d'accueil de Cap'Découverte

Retrait de dossard possible vendredi soir 17h jusque 20h

Samedi 9h-12h et 15-19h

Dimanche 7h30 à 12h

Horaires :

Toute personne inscrite devra présenter sa carte d'identité. Il sera permis à chacun de retirer le dossard d'un ou de plusieurs autres participants, mais ils ne seront délivrés qu'en échange par le retirant d'une copie claire, nette et lisible de la carte d'identité du participant non présent. L'organisation étant tenue de garder trace du responsable du retrait de chaque dossard, les copies informatiques ou scan sur gsm ne seront pas acceptés. En outre, l'organisation peut exiger la signature d'une attestation de retrait de dossard. Attention, cette règle est incontournable : aucun dossard ne sera remis sans un document probant sur l'identité du participant. Par ailleurs, si un dossard a été remis à une personne à qui il n'était pas destiné ou si une personne étrangère court avec un dossard qui ne lui était pas attribué, la responsabilité du retirant sera engagée et l'organisation pourra se retourner contre celui-ci, notamment en cas de blessure ou accident.

Parcours & obstacles

Les concurrents devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours, matérialisé par des rubalises ou banderoles. Ils devront impérativement respecter les consignes de sécurité des marshalls (bénévoles) présents sur chaque obstacle.

Le participant au Festival France OCR reconnaît être apte à fournir des efforts physiques continus sur plusieurs kilomètres, en particulier courir, ramper et grimper des obstacles en hauteur.

Le participant a bien pris en compte que le parcours comportait des passages aquatiques.

Les obstacles électrifiés sont déconseillés aux personnes cardiaques. Certains obstacles pouvant utiliser des stroboscopes, il est dès lors conseillé aux personnes pouvant présenter des troubles épileptiques ou asthmatiques de les éviter.

Le Festival France OCR propose aux participants un échantillon d'obstacles techniques, physiques, fun et aquatiques.

Le franchissement de tous les obstacles est obligatoire pour les Elites

En cas d'échec sur un obstacle, le participant peut retenter jusqu'à réussite complète de celui-ci.
Pour les essais supplémentaires, le participant doit obligatoirement se placer devant la ou les files « retry lane » en fonction du type d'obstacle.

Si un participant ne réussit pas un obstacle après de nombreux essais et décide d'abandonner, 1 bracelet papier sera coupé et le participant effectuera une boucle de pénalité à l'arrivée

Le Marshall coupe son bracelet et relève le numéro de dossard du participant.

3 bracelets seront remis au départ pour la catégorie élite

Nous précisons qu'aucune entraide n'est autorisée dans cette catégorie.

Pour les vagues Loisir, il n'y a pas de bracelet ni de franchissement d'obstacles obligatoire.

Si le participant préfère éviter l'obstacle pour quelque raison que ce soit (phobie, peur, stress, fatigue, etc...), il pourra passer sur le côté.

L'entraide est acceptée et vivement conseillée.

Ravitaillement

Des ravitaillements tant solides que liquides seront proposés aux participants en cours d'épreuve et à l'arrivée.

Matériel autorisé

Les gants de protection

La montre chrono

Caméra autorisée, uniquement sur les vagues Open

Tenue et équipement

Collant ou survêtement et gants pour le franchissement d'obstacles sont vivement conseillés.

Le port de bijoux est vivement déconseillé.

Le port de déguisement est autorisé mais ne devra pas entraver la progression des participants, notamment pour le franchissement des obstacles, ni présenter un risque quelconque de blessure pour ces derniers.

Néanmoins, faites-vous plaisir !

Les chaussures à pointes (spikes) sont interdites ainsi que les bâtons de trail ou de marche.

Respect de l'environnement

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront mises à disposition à chaque poste de ravitaillement et sur le site de départ/arrivée. Elles devront être impérativement utilisées par les concurrents. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'organisation pour s'en débarrasser.

Conduite antisportive

Toute conduite antisportive sera sanctionnée par le directeur de course et pourra mener jusqu'à l'exclusion du participant.

Liste non-exhaustive de conduites antisportives :

- Entrave à la progression d'un autre participant
- Mise en danger de soi-même ou d'un autre athlète
- Contournement d'un obstacle ou d'une partie du parcours
- Insulte ou menace envers un autre athlète, un bénévole du staff ou un Marshall
- Contester la décision d'un Marshall ou du directeur de course
- Etat manifeste d'alcoolémie
- Prise de produit dopant

- Dégradation de la rubalise ou d'un obstacle.

Sanction

Toute infraction constatée par un de nos marshall (bénévoles) ou un membre de l'organisation entraînera la mise hors course, et notamment la circulation en sens inverse du circuit, le non-respect du parcours, un comportement dangereux ou agressif, l'abandon de déchets sur le parcours.

Abandons

Sauf en cas de blessure, si un participant souhaite abandonner, il doit, dans la mesure du possible, abandonner sur les obstacles mis en place par l'organisation. Il doit alors se manifester auprès du responsable de poste, qui invalide définitivement son numéro et prévient l'organisation.

Sécurité

Un service d'assistance médicale est assuré par des médecins et des unités de secours mobiles.

Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

Utilisation d'image

Les photos prises par nos équipes avant, durant et après la course seront publiées sur le site quelques jours après l'épreuve. Par sa participation à la course, chaque participant autorise l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la course en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de la course, y compris à titre commercial ou publicitaire et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Newsletter

L'inscription au Festival France OCR implique obligatoire pour le participant l'abonnement aux newsletters envoyées par Crazy Run. Ces newsletters permettront notamment aux participants de recevoir toutes les informations pratiques nécessaires pour la préparation et le bon déroulement de la course ainsi que les courses à venir.

Assurances

Responsabilité civile et individuelle accident : conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et celle de ses préposés. L'assurance ne couvre pas les risques individuels des coureurs. Il incombe à chaque participant d'avoir sa propre assurance individuelle accident qui couvre ses pratiques sportives ou de loisir et garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu sur le parcours de la course qu'il en soit ou non responsable, qu'il y ait ou non un tiers identifié et/ou responsable.

Domage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course, en fin de course et sur le site d'organisation, toutes les infrastructures ainsi que les parkings du Festival France OCR. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance.

Modification – Annulation de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et/ou la position des postes de ravitaillement. En cas de mauvaises conditions météorologiques, de menace terroriste ou toutes autres circonstances graves et afin d'assurer la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, de supprimer des obstacles, d'arrêter la course ou de l'annuler et ceci sans aucun remboursement.

Chronométrage

Seul les participants des vagues élite seront chronométrés. Un système de chronométrage par puce électronique sera utilisé et il sera remis à chaque concurrent une ou plusieurs puces avec scratch à fixer à la cheville. Dans tous les cas, y compris en cas d'abandon, le participant élite est tenu de restituer la puce à l'organisation après son épreuve. En cas de non-restitution, de perte ou de détérioration, la puce pourra être facturée 20,00 € au participant.

RGPD

Conformément à la Réglementation Générale de Protection des Données, vos données personnelles fournies lors de votre inscription ne seront ni vendues ni cédées. Elles sont conservées par Crazy Run à des fins publicitaires et commerciales. Chaque individu peut s'il le désire, demander simplement par mail la destruction de ses données par nos équipes et/ou se désabonner à nos newsletters

Litige

Toute réclamation, en particulier en cas de blessure, devra être faite par écrit, en français, en rappelant le nom, prénom du concurrent, adressée au siège de l'organisation, dans un délai de 5 (cinq) jours après la course. Passé ce délai, plus aucune réclamation ne sera acceptée.

La participation au Festival France OCR entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course.

Contact

Organisateur : Festival France OCR

Aribaud Baptiste : +33 06 30 95 94 02

Starodouboff Dimitri : +32 0477 70 98 45

Lieu de course : Cap'Découverte

81450 Le Garric, France

Site web Festival France OCR :

<https://festivalocr.com>